

A Gerzat, le 16 juin 2020

RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 22 JUIN 2020 à 18h30

Salle Le Galion, Place Marcel Collange à Gerzat

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 – Règlement Intérieur du Conseil Municipal,*
- 2 – Composition des commissions du Conseil Municipal,*
- 3 – Représentants à la SEMERAP,*
- 4 – Engagement dans le projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.*

Questions diverses

*Le Maire,
Serge PICHOT*

Conformément à l'article 10 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, la séance est publique mais sera limitée à 50 personnes (membres du conseil municipal inclus).

Pour éviter la propagation du COVID-19, les règles sanitaires suivantes seront mises en œuvre :

- Respect des distances minimales (1m au moins de part et d'autre de chaque personne)***
- Mise à disposition du gel hydro alcoolique dans la salle***
- Des masques seront fournis à l'entrée de la salle et son port est fortement recommandé***
- Pour l'émargement, il est demandé à chaque conseiller municipal de se munir de son propre stylo.***